

Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 20 mars 2024

Date de convocation : 18 mars 2024

Date d'affichage : 18 mars 2024

Le vingt mars deux mille vingt-quatre, à 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, **en séance publique**, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **M. Patrick MARY, Le Maire, pour délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour.**

Etaients présents :

Incarnation SCHMID-LOSSBERG, Elodie MARTIN, Alain SOUSSEN, Wladimira GRONCHI, Michel HENRION, Patrick MARY, Frédérique ALBERT, Emilie GAUTIER

Absent: William VALAT, Stève LECHEVALIER

Absent avec Procuration :

Mme Elodie MARTIN a été nommée secrétaire de séance.

En début de séance, Monsieur Patrick MARY donne lecture des points :

ORDRE DU JOUR

- 1 Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 8 mars 2024
- 2 Proposition d'achat de la parcelle B825

∞∞∞∞

1. Procès-verbal du conseil municipal du 8 mars février 2024

Le procès-verbal de la séance du 8 mars 2024 a été approuvé à l'unanimité des présents et signé.

2. Proposition d'achat de la parcelle B825

Le Maire, Patrick MARY, expose aux membres du Conseil que des acquéreurs ont déposés une proposition d'achat de la parcelle B825.

En effet, Mr ORTIZ et Mme ROMEU souhaite se positionner pour l'achat du terrain au prix de 150 000 €.

Le Maire, Patrick MARY, demande aux membres du Conseil de bien vouloir se prononcer.

Les membres du Conseil, votent à l'unanimité des présents pour la proposition de vente du terrain au prix de 150 000€ à Mr ORTIZ et Mme ROMEU.

Tous les points inscrits à l'ordre du jour ayant été passé en revue, la séance est levée.

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS
Monsieur Patrick MARY, Maire de Garrigues,
Sous réserve d'approbation lors du prochain Conseil Municipal